



UN APPEL AU RESPECT



PRÉHOSPITALIER
FSSS-CSN

NOTRE NÉGOCIATION PREND UN VIRAGE

INFO-NÉGO N° 7
6 MAI 2021

Notre négociation actuelle prendra un virage au cours des prochaines semaines. Du fait que les employeurs n'ont toujours pas répondu à nos demandes à incidences salariales ainsi qu'à celles touchant à la charge de travail, nos comités de négociation sont arrivés à la conclusion qu'il nous faudra monter le ton pour nous faire entendre et, surtout, exercer la pression qu'il faudra pour en arriver à une entente à la hauteur du respect que nous méritons.

Ayant en poche la recommandation de notre conseil fédéral, composé de l'ensemble des syndicats du secteur préhospitalier de la FSSS-CSN, nous débiterons nos assemblées générales sous peu afin d'adopter nos mandats de grève. Par la suite, nous ferons parvenir nos avis de grève au ministre du Travail, aux employeurs et au Tribunal administratif du travail (TAT) au moment jugé opportun.

Bien que nous ayons deux ententes sur les clauses normatives, l'une avec Urgences-santé et l'autre avec la Fédération des coopératives des paramédics du Québec et que nous terminons la négociation des clauses normatives avec la Corporation des services d'ambulance du Québec et la Coalition des entreprises de services paramédicaux du Québec, l'essentiel des enjeux n'a pas été abordé et nous ne

pourrons le faire tant et aussi longtemps que les employeurs ne répondront pas à nos demandes.

Les services essentiels

Puisque nous sommes assujettis au maintien des services essentiels par décision du TAT, chaque syndicat doit déposer une liste des services qu'il juge essentiels. S'ensuit une médiation entre l'employeur et le syndicat pour en arriver à une entente sur cette liste. Finalement, le tribunal devra déterminer de la suffisance de cette liste et, advenant qu'il n'y ait pas d'entente entre les parties, de la totalité ou de certains éléments de cette liste, c'est le tribunal qui tranchera.

La visibilité

D'ici à ce que nous déclenchions nos grèves, le comité de mobilisation national nous invitera à nous afficher et à démontrer notre appui à nos comités

de négociation. Lorsque nous en serons enfin à négocier les clauses à incidences salariales, les employeurs et le Conseil du trésor devront prendre la juste mesure de nos revendications.

Sous peu, vous recevrez la nouvelle mouture de nos légendaires épauettes qui feront bien évidemment partie de nos objets de visibilité.

Solidairement,

Votre comité de négociation national

